

# LES CHEVREUILS DE L'ÎLE D'ORLÉANS MENACÉS D'EXTINCTION

JULIEN CABANA

MÉDIAMATIN

jcabana@mediamatinquebec.com

**Si les mesures projetées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune sur la chasse du chevreuil à l'île d'Orléans sont appliquées, on pourra dire adieu à cette population.**

«L'an dernier, il y a eu 102 bêtes abattues: 39 mâles, 35 femelles et 28 veaux. Selon le ministère, il y aurait entre 150 et 250 bêtes sur l'île. Je crois qu'une telle récolte, si elle est maintenue, amènerait l'extinction du chevreuil sur l'île d'Orléans», a dit le président de la Fédération québécoise de la faune pour la région de Québec, Marc Leclerc.

Selon les biologistes du MRNF, il ne faut pas prélever par la chasse plus de 25 % d'une population d'animaux sauvages, sinon les dommages seront irréversibles. La récolte de l'année dernière représente plus de 33 % du troupeau de chevreuils vivants sur l'île.

Les nouvelles mesures feraient aussi en sorte que la saison de chasse serait de 16 jours, comme ailleurs au Québec, avec la permission

d'utiliser simultanément l'arc, l'arbalète et le fusil à poudre noire.

«L'an dernier, il y avait eu une saison de six jours pour la chasse à l'arc et à l'arbalète et de trois jours pour la chasse au fusil à poudre noire, dit M. Leclerc. Le ministère a rajouté une saison supplémentaire de deux semaines au début de décembre, avec la distribution de 60 permis spéciaux, sans aucune consultation.»

## Pressions de l'UPA

Dans son argumentation, la Fédération explique que le MRNF est soumis à d'importantes pressions de l'Union des producteurs agricoles.

«Au cours d'une rencontre du groupe faune régional, j'ai fait avouer aux représentants de l'UPA qu'ils ne voulaient plus de chevreuils sur l'île d'Orléans, a dit le président. À notre avis, il y a d'autres moyens à prendre pour diminuer les dommages avant d'en arriver à une extermination. La population de chevreuils de l'île représente 1,5 bête au kilomètre carré. Ce n'est pas énorme.»

Appelé à commenter la situation, le directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Robert Parent, ne parlait pas d'extinction, mais bien de contrôle d'une population pour qu'elle soit plus acceptable socialement.

«Il ne faut pas le cacher, nous ne gérons pas l'activité de chasse sur l'île d'Orléans comme pour le reste de la zone 27, a dit le directeur. Sur l'île, notre but est clairement de baisser le niveau de population. L'île d'Orléans est un milieu à part. Nous voulons vraiment gérer en fonction des dégâts causés.»

Le directeur a rappelé que le règlement n'avait pas encore été adopté. Il se retrouve maintenant sur le bureau du nouveau ministre Claude Béchard pour approbation et signature.

Le directeur a aussi précisé que lorsque le projet a été présenté aux membres du groupe, seuls les deux représentants de la Fédération étaient contre le projet sur les 15 personnes présentes.